



L'INFORMATEUR

MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour,

Je profite de ce premier numéro de l'année pour vous souhaiter une bonne rentrée scolaire 2012-2013. J'écris ces lignes au lendemain des élections provinciales et je constate qu'il est vrai que l'instabilité économique et politique amplifiée dans les médias et mélangée aux messages partisans des politiciens suscite beaucoup de craintes quant au futur. Lorsque je prends le temps d'analyser la situation suite à un recul face à ce tourbillon, je réalise que la paix, la santé et la démocratie sont importantes. L'attentat au Métropolis est une tragédie, car cet événement est venu troubler la paix relative suite à l'exercice démocratique des élections. Le principal suspect souffrait fort probablement de troubles mentaux ou il a fait ce geste de terrorisme politique délibérément, l'enquête le dira. Outre cette tragédie, j'ai lu et entendu beaucoup d'opinions qui me questionnent. Les partis politiques proposent des idées dans leur programme, mais vous savez qu'entre les idées du programme et leur application, il y a la réalité. Et dans la réalité, nous pouvons voter et devons respecter le choix des électeurs, mais nous pouvons également nous mobiliser et nous faire entendre lorsque les choix du gouvernement ne répondent pas aux besoins de la population. Et il est faux de croire qu'il faut attendre le prochain scrutin. Les élections ne donnent aucun chèque en blanc.

De plus, contrairement à ce qui fut répété maintes fois lors des débats, il est rare de constater que les partis politiques ont les mains liées aux syndicats. Si c'était le cas, il n'y aurait pas eu de lois spéciales ou de décrets autant sous les gouvernements libéraux que péquistes. Je ne peux pas nier les liens de certains dirigeants syndicaux avec les partis politiques, mais leur influence n'est pas aussi considérable que le laissaient croire certains politiciens.

Finalement, il est de notre devoir, à titre de syndicat, d'améliorer les conditions de travail de nos membres peu importe le parti politique au pouvoir et il est également évident que les syndicats vont investir la place publique afin de prôner des services publics de qualité et accessibles à la population ainsi que de meilleures conditions de vie pour la population et la protection du bien commun.

Dans ce numéro :

Mot du président	1
Chronique syndicale locale	2
Communiqué de la FAE	4



450 455-9492
 Ligne sans frais :
 1 855 455-9492



ses@videotron.ca

Benoît Giguère
 Président

CHRONIQUE SYNDICALE LOCALE**Élections pour les comités paritaires et syndicaux**

Lors de l'assemblée générale du Syndicat qui aura lieu le 10 octobre prochain à l'école secondaire du Chêne-Bleu à Pincourt, les membres éliront les représentants dans les différents comités paritaires et syndicaux pour l'année 2012-2013. Veuillez prendre note que la présidence du Syndicat siège d'office sur tous les comités à l'exception du comité des finances et du comité de la condition des femmes.

Alors voici les comités paritaires et syndicaux :

- . Comité de perfectionnement des maîtres
- . Comité paritaire EHDAA
- . Comité des relations de travail
- . Conseil général de participation
- . Comité paritaire sur l'insertion professionnelle
- . Comité paritaire d'encadrement des stagiaires
- . Comité des finances du syndicat
- . Comité de la condition des femmes

Sachez que tout membre en règle du Syndicat peut poser sa candidature pour siéger à ces comités lors de l'assemblée générale.

La tâche du personnel enseignant

Chaque début d'année scolaire, les directions vous demandent de compléter le document concernant votre tâche. Si vous n'êtes pas certains de vos droits à ce sujet, il est important de consulter le site web du Syndicat dans l'onglet « tâche enseignante » ou encore de parler avec une personne déléguée ou de communiquer avec le bureau syndical.

Cet exercice semble banal, mais vous avez des droits et vous devez être compensés adéquatement pour le travail accompli.

Même si ceci peut sembler alléchant, une journée pédagogique n'est pas une compensation réellement acceptable puisque, bien souvent, vous travaillez quand même à la maison durant cette journée pédagogique.

Finalement, je tiens à vous rappeler que les conseils d'école des 3 écoles secondaires ont adopté une procédure autour de la question des compensations pour les dépassements liés aux activités étudiantes. Pour avoir accès à ces compensations, il faut avoir une compensation en tâche éducative pour la dite activité étudiante et il faut compléter un formulaire selon les délais prescrits en fournissant un certain nombre de preuves pour détailler le temps consacré à l'activité étudiante. N'hésitez pas à consulter un membre de votre conseil d'école pour avoir les détails de la procédure.

*Assemblée
générale*

le 10 octobre 2012
*à l'école secondaire
du Chêne-Bleu à
Pincourt*

Opération « J'ai ma carte »

Chaque année, nous relaçons l'opération « J'ai ma carte ». Si vous êtes membre en règle du Syndicat, vous devriez avoir votre carte de membre en votre possession lors d'une instance syndicale. N'hésitez pas à communiquer avec le bureau syndical pour l'obtenir.

De plus, n'hésitez pas à communiquer avec le bureau syndical pour obtenir une copie de l'entente locale 2007-2009 ou de la convention collective nationale 2010-2015 si vous ne l'avez pas.

Notre site web, une ressource accessible en tout temps

Ayant le souci de rendre accessible les réponses aux questions les plus communes, nous avons mis en ligne les ressources sous les différents onglets ou dans la section « Foire aux questions ».

En fonction des questions, de l'actualité ou des changements dans les lois ou les conventions collectives, nous effectuons les mises à jour. Notre site web permet d'avoir accès à l'échelle de traitement salarial, au document sur les droits parentaux, aux statuts du Syndicat et à divers documents ou réponses aux questions fréquemment posées.

Malgré cela, sachez que les personnes déléguées ou le bureau syndical demeurent des ressources qui peuvent vous renseigner ou vous accompagner. Que ce soit par courriel ses@videotron.ca ou par téléphone 450-455-9492 ou sans frais 1-855-455-9492, n'hésitez pas à communiquer avec le bureau syndical.



ÉLECTIONS 2012

5 septembre 2012



La FAE exige un vrai ministère de l'Éducation

Avant toutes choses, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) tient à exprimer ses sympathies aux proches de la victime de l'attaque qui visait, vraisemblablement, le Parti Québécois. On peut se demander si cet événement tragique serait survenu, n'eût été l'élection d'une femme à la tête du gouvernement. Même sans réponses claires, ceci doit nous motiver à poursuivre la lutte contre la violence en général et celle qui touche plus particulièrement les femmes.

Pour en venir aux résultats du scrutin proprement dits, la FAE tient à féliciter toutes les personnes élues lors du scrutin d'hier et à souligner aussi la participation de toutes celles qui ont contribué au débat démocratique au cours des derniers jours quelle que soit leur allégeance politique. Nous adressons particulièrement nos vœux de succès à madame Pauline Marois, la première femme à accéder à la fonction de première ministre du Québec, dans l'accomplissement de son mandat et des énormes responsabilités qu'elle assumera dans cette fonction, et ce, dans un contexte difficile. Le nouveau gouvernement péquiste doit maintenant s'activer rapidement à rétablir le lien de confiance avec la population. Les attentes sont grandes envers ce nouveau gouvernement qui devra faire preuve de transparence dans la gestion du bien commun. Nous espérons que ce gouvernement fera preuve d'ouverture et sera à l'écoute de la population, particulièrement pour favoriser un partage plus équitable de la richesse collective et un accès à une éducation de grande qualité.

La FAE se montre toutefois inquiète du fait que la composition du gouvernement et l'attitude de fermeture affichée par certains n'entravent la réalisation de plusieurs engagements pris par le Parti Québécois durant cette campagne électorale notamment l'abolition du projet de loi no 78, l'annulation de la hausse des droits de scolarité et la tenue d'un sommet sur l'enseignement supérieur. De plus, la FAE met beaucoup d'espoir dans l'implantation des « maternelles 4 ans » à temps plein pour bien préparer les enfants à l'école et favoriser leur réussite scolaire. La FAE souligne qu'elle a particulièrement à cœur cette mesure qu'elle propose depuis plusieurs années pour favoriser l'égalité des chances des enfants provenant de milieux défavorisés et réduire le décrochage.

« Au-delà des résultats électoraux, nous sommes toutes et tous à même de remarquer qu'aucune formation politique n'a cru bon faire de l'Éducation une priorité au cours de la campagne électorale. Mme Marois, l'éducation sera-t-elle une vraie priorité pour votre gouvernement ? Mettrez-vous fin aux compressions dans le réseau ? Il y a tant de travail à accomplir pour valoriser la profession enseignante, redonner à l'école publique la place qui lui revient, soutenir adéquatement les élèves en difficulté, revoir les investissements pour maintenir les immeubles dans un état salubre, mettre un terme à la concurrence du privé, répondre aux besoins de tous les élèves, redonner clairement la priorité à l'enseignement et à l'évaluation des connaissances, mettre fin à la généralisation de l'anglais intensif et revaloriser le français, autant d'éléments auxquels il faudra vite que votre gouvernement s'affaire », a déclaré le président de la FAE, Pierre St-Germain.

Pour un vrai ministère et un vrai ministre

« Un des premiers gestes que vous pourriez poser, madame Marois, serait de nommer un vrai ministre de l'Éducation en retirant les dossiers du Loisir et du Sport de ses responsabilités. Compte tenu de la complexité des dossiers en éducation et de l'importance qu'on doit leur accorder, cette nouvelle répartition des mandats attesterait de l'importance qu'occupe l'Éducation au sein de votre gouvernement. De plus, la personne titulaire de la fonction ministérielle devrait également bien connaître le milieu de l'éducation. Le ministre doit pouvoir tenir tête à un appareil technocratique idéologiquement sclérosé et avoir la capacité d'écouter et de comprendre les acteurs du milieu, en particulier, les enseignantes et enseignants. Ceux-ci sont prêts à collaborer pour relever les défis qui attendent le Québec au cours des prochaines années et proposer des correctifs porteurs d'avenir, mais encore faut-il que l'on cesse de les ignorer et qu'on leur fasse confiance », de conclure le président de la FAE, Pierre St-Germain.